

BILAN PREVENTION RISQUE ANIMALIER 2024



Aéroport Limoges Bellegarde

Affaire suivit par : J. HERTZOG

Répondant Risque animalier

Tel : 05 55 48 40 18

jerome.hertzog@limoges.cci.fr

Limoges le 31/01/2025

Objet : Bilan d'activité Prévention Risque Animalier de 2024, sur l'aéroport

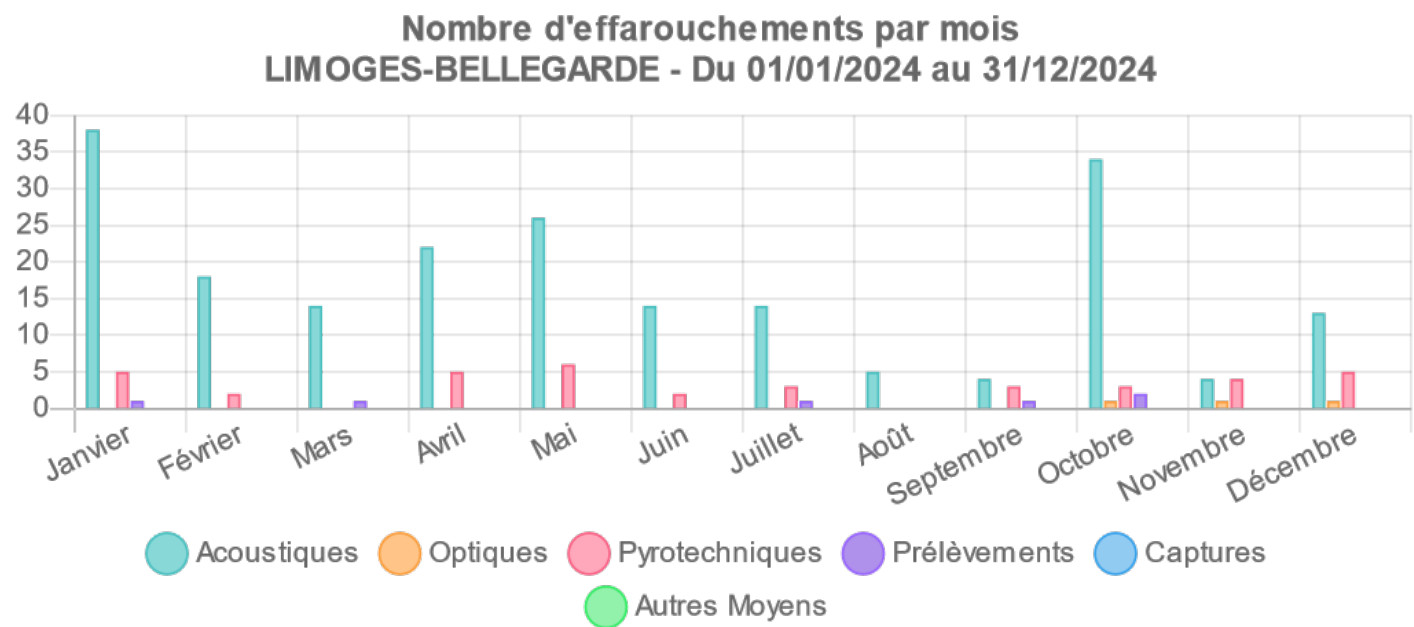
international Limoges Bellegarde.

Intitulé	Nombres	Observations
Bilan Prévention Risque Animalier sur l'aéroport Limoges Bellegarde de l'année 2024	7	Nombre d'interventions 2024 Nombres de prélèvements 2024 Collision NRA Mesures complémentaires d'atténuations

NOMBRE D'INTERVENTIONS :

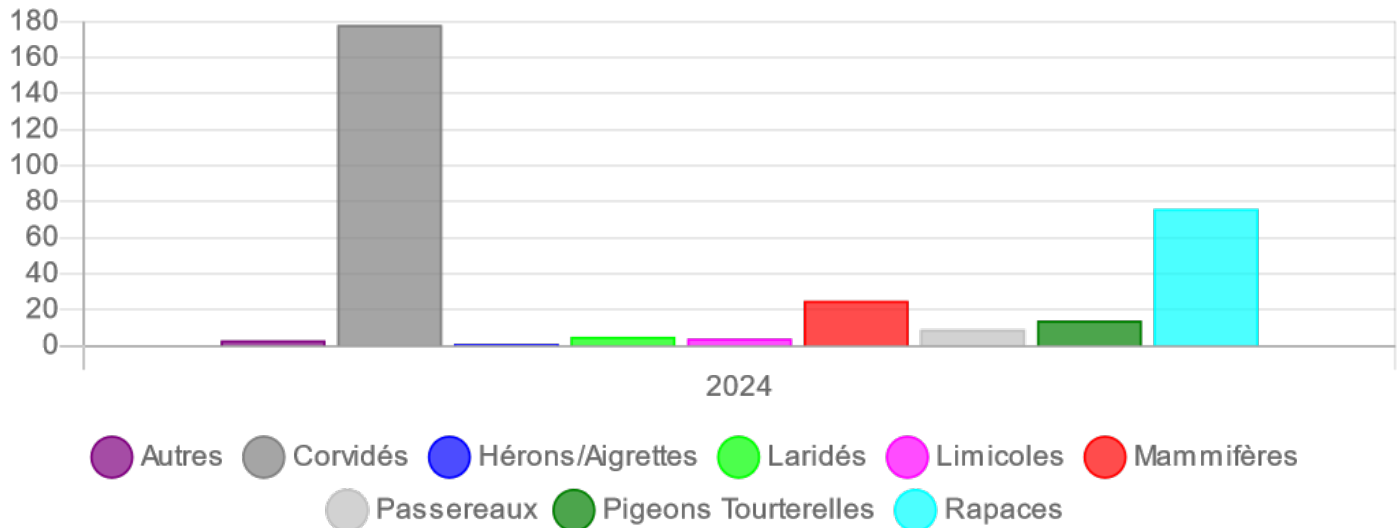
Les agents du Service Prévention Risque Animaliers ont effectués 253 interventions dans l'année 2024 afin d'éviter toutes collisions animalières avec des avions.

Les mouvements du véhicule PRA se font de manières systématiques avant les décollages et les atterrissages d'avions commerciaux ce qui correspond à environ 2760 km de déplacement sur l'aéroport.



INTERVENTIONS PAR ESPECES

Évolution annuelle des observations par famille et espèce
LIMOGES-BELLEGARDE - Du 01/01/2024 au 31/12/2024



Comme chaque année, sur les 315 observations, il en ressort que les corvidés et les rapaces sont les plus présents sur l'aéroport de Limoges

ACTIONS PRA

Nombre d'effarouchements par type
LIMOGES-BELLEGARDE - Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	206
Optiques	3
Pyrotechniques	38
Prélèvements	6
Captures	0
Autres Moyens	0
Total	253

NB : N'est pas comptabilisé dans ces 253 interventions tous les déplacements avec le véhicule PRA qui contribuent aussi à faire fuir les animaux, considérés comme pression humaine.

PRELEVEMENT PAR TYPE D'ANIMAL

Famille	Espèce	Nom latin	Nombre prélevés
Corvidés	Corneilles noires	Corvus corone	7

NOMBRES DE COLLISION PAR FAMILLE

Id	Date	Heure	Aérodrome	Aéronef	Exploitant aérien	Piste	Phase de vol	Animal	Parties heurtées	Parties endommagées
46952	27/11/2024	16:13	LIMOGES-BELLEGARDE		RYANAIR (IRELAND)		Atterrissage	BUSE VARIABLE		
46798	18/10/2024	21:28	LIMOGES-BELLEGARDE	AT43	CHALAIR	21	Croisière	OISEAU NON IDENTIFIE	Fuselage	
46770	10/10/2024	14:35	LIMOGES-BELLEGARDE		RYANAIR (IRELAND)		Atterrissage	OISEAU NON IDENTIFIE		

NIVEAU DE RISQUE ANIMALIER

Niveau de Risque Animalier - LIMOGES-BELLEGARDE - Tout trafic - Tous niveaux
Période de calcul NRC (3 ans) : Mercredi 19/01/2022 00:00 - Dimanche 19/01/2025 23:59
Période de calcul NDA (52 semaines) : Dimanche 21/01/2024 23:59 - Dimanche 19/01/2025 23:59

Espèce	Niveau de Risque Animalier (NRA)	Niveau de Risque Collisions (NRC)	Moyenne annuelle du nombre de collisions	Pourcentage national de collisions avec dommage	Niveau de Danger Animalier (NDA)	Fréquence (Nombre de semaines d'observation de l'espèce)	Gravité (Nombre moyen d'individus par observation, combiné à leur masse)
CHOUCAS DES TOURS	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	MOYEN
LIEVRE D'EUROPE	2	1	0.33	0.0	3	OCCASIONNEL	FORT
BUSE VARIABLE	1	1	0.33	3.29	2	OCCASIONNEL	MOYEN
CHAT DOMESTIQUE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CHEVALIER GAMBETTE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
CIGOGNE BLANCHE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CORNEILLE NOIRE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
ETOURNEAU SANSONNET	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
FAUCON CRECERELLE	1	1	0.67	1.82	1	OCCASIONNEL	FAIBLE
GOELAND ARGENTE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT

1 GRUE CENDREE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 HERON CENDRE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 LAPIN	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 MILAN NOIR	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 MOUETTE BLANCHE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 MOUETTE RIEUSE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 OEDICNEME CRIARD	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 OISEAU NON IDENTIFIE	1	1	1.33	4.38	-	RARE	NUL
1 PIGEON BISET	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 PIGEON RAMIER	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 RENARD ROUX	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 VANNEAU HUPPE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT

Plus d'informations sur Pica :

Le niveau de risque animalier (NRA) importé depuis PicaWeb est calculé sur une période de 3 ans.

Il est calculé à partir du niveau de risque Collision (NRC) et est pondéré grâce au Niveau de danger animalier (NDA ou risque pratique).

Le NRC est calculé grâce aux fiches de collisions présentes sur PicaWeb. Le NRC est lié à deux variables : le nombre de collision par an et le pourcentage de collision avec dommage.

Le NDA est calculé à partir des observations présentes sur Picaweb. Le NDA est lié à deux variables : la fréquence et le danger.

Le NRC, le NDA et le NRA sont gradués de 1 (risque faible) à 3 (risque élevé).

RISQUE DE NIVEAU 3 : Le risque représenté par l'espèce animale est très élevé. Une surveillance renforcée de l'aérodrome par l'exploitant est requise ainsi qu'un examen approfondi des procédures et des mesures d'atténuation du risque animalier actuellement en vigueur. Des atténuation du risque animalier supplémentaires sont à mettre en œuvre sans délai. L'exploitant aéroportuaire avertira le service de l'aviation civile territorialement compétent en lui exposant le niveau de risque et les mesures d'atténuations du risque mises en œuvre.

RISQUE DE NIVEAU 2 : le risque représenté par l'espèce animale est élevé. Ce niveau de risque requiert, d'une part, la mise en œuvre d'une surveillance renforcée de l'aéroport par l'exploitant et, d'autre part, un examen approfondi des procédures et des mesures d'atténuation du risque animalier actuellement en vigueur. En fonction de l'analyse de la situation, la mise en oeuvre rapide de mesures complémentaires d'atténuations du risque pourra être requise. L'exploitant d'aérodrome pourra avertir le service de l'aviation civile territorialement compétent en lui exposant le niveau de risque et les mesures d'atténuation du risque complémentaires mises en œuvre.

RISQUE DE NIVEAU 1 : Le risque présenté par l'espèce animale est jugé faible. Aucune action complémentaire n'est requise au-delà des mesures de gestion du risque animalier mises en œuvre actuellement. Il est recommandé de poursuivre les actions déjà mises en place avec la même rigueur et la même intensité, au risque, dans le cas contraire, d'augmenter le danger représenté par l'espèce animale.

Nb : Le Niveau de Risque Animalier (NRA) de l'aéroport est calculé de manière journalière, en fonction des données remplies sur la tablette AQUILA par les agents PPA en corrélation avec les données PICAWEB.

MESURES COMPLEMENTAIRES D'ATTENUATIONS

Mise en œuvre de surveillance renforcé pour les animaux de RISQUE NIVEAU 2 :

2 espèces sont concernées par cette surveillance renforcée :

- **Les choucas des tours** sont présents sur l'aéroport toute l'année et leurs nombres s'accroissent rapidement. Cela demande une vigilance accrue et un nombre d'effarouchements important. En effet, cette espèce génère un nombre important de traversées d'oiseaux au moment des approches d'aéronefs, ainsi que des débris (FOD) sur la piste lors des périodes de nidification. La pression humaine sur ces espèces reste primordiale. Le terrain reste propice à de grandes zones de nourrissages. Deux zones de couchages sont connues proches de l'aéroport mais elles ne sont utilisées que périodiquement dans le courant de l'année. En 2024 une intervention du lieutenant de louveterie a été faite. Sans réponse de sa part, par la suite, malgré un courrier à l'attention du préfet en date du 06/03/2024, ainsi qu'une relance orale et écrite au sous-préfet lors de sa venue sur site en septembre 2024.
- Pour **le lièvre d'Europe**, le fauchage a aussi toute son importance, en jouant sur les hauteurs de coupes. Notons également une forte baisse de la présence de mammifères dans la zone aéroportuaire depuis la fin des travaux de clôtures.

Depuis 2022, un protocole d'accord relatif à l'organisation d'une battue de chasse aux abords de l'Aéroport Limoges a été signé avec le président de l'ACCA Limoges, le responsable Système de Gestion Sécurité (SGS) de l'aéroport ainsi que le responsable du Service de Navigation Aérienne (SNA). Ceci afin de faciliter une éventuelle intervention rapide proche de la zone aéroportuaire et d'organiser des battues si le risque d'intrusion animalières devenait trop grand.